

CHARTRE D'UTILISATION DE L'ESPACE MULTIMÉDIA

La présente charte définit les conditions générales d'accès à l'espace multimédia de la Médiathèque de Sainte-Savine et d'utilisation des postes informatiques et d'Internet, précisant les droits et obligations que l'utilisateur s'engage à respecter.

1. CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS

L'accès à l'espace multimédia de la Médiathèque de Sainte-Savine est gratuit, réservé aux usagers possédant une **carte de lecteur en cours de validité** (carte proximité ou carte réseau) **pendant les horaires d'ouverture au public**.

L'accès doit obligatoirement se faire sur **présentation de la carte de lecteur ou de la carte d'identité à l'accueil de la médiathèque AVANT utilisation des postes informatiques**.

Pour les personnes mineures, le personnel de la médiathèque vérifie dans la fiche d'inscription que l'enfant est **autorisé par son tuteur légal à consulter Internet**, sans quoi l'accès lui sera refusé. Tout enfant âgé de **moins de 10 ans** doit être accompagné d'un **adulte** responsable pendant le temps de la consultation.

Pour des questions de sécurité, **les sacs volumineux, de type sac à dos ou autre, sont interdits** dans l'espace et doivent être déposés à l'accueil.

L'accès est libre, sans réservation, dans la limite des postes disponibles. Toutefois, en cas de forte affluence, le personnel de la médiathèque peut restreindre la durée de consultation afin d'assurer à chacun un accès équitable.

2. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

L'utilisation de support de données personnel (clés USB, disque dur externe, etc.) et l'installation de logiciels par l'utilisateur ne sont pas autorisées.

L'utilisation des imprimantes est **payante**. Le montant est de :

- **0.15 € / page en noir et blanc**
- **0.20 € / page en couleurs**

Seul le personnel de la médiathèque est habilité à accéder au bac "papier" de l'imprimante.

Les imprimantes ne peuvent servir à des tirages en nombre. Toute impression faite sur un papier autre que celui fourni par l'espace multimédia doit faire l'objet d'une demande préalable auprès du personnel en poste. La fourniture de papier par l'utilisateur ne dispense pas du paiement de l'impression.

Nous ne garantissons pas la **confidentialité** des fichiers de travail réalisés à partir des postes de l'espace multimédia et enregistrés sur les ordinateurs. En cas de doute sur l'enregistrement des fichiers de travail, s'adresser au personnel de la médiathèque.

Aucune initiation individuelle aux différents logiciels n'est dispensée par le personnel de l'Espace Multimédia pendant les horaires de libre-service, des séances d'initiation étant prévues à des heures fixes. Mais le personnel de la médiathèque est à la disposition des usagers pour répondre à leurs questions.

L'utilisateur est responsable de l'affichage sur l'écran des documents qu'il choisit de consulter mais le personnel est autorisé à contrôler le caractère licite des sites consultés et se réserve le **droit d'interrompre toute connexion dont le contenu serait jugé illicite** ou allant contre la protection des droits d'auteurs, des droits de l'homme et de l'enfant.

La messagerie électronique et l'utilisation des sites de tchats sont tolérées à l'espace multimédia.

Le paiement en ligne est toléré mais la médiathèque ou son personnel ne peuvent être tenus pour responsables des transactions bancaires effectuées sur Internet (notamment les transactions qui nécessitent la communication du numéro de carte bleue).

3. ENGAGEMENTS DE LA MÉDIATHÈQUE

Disponibilité du service : la médiathèque s'efforce dans la mesure du possible de maintenir accessible les services qu'elle propose de manière permanente, mais n'est tenue à aucune obligation d'y parvenir. Elle peut donc interrompre l'accès, pour des raisons de maintenance, ou pour toutes autres raisons, notamment techniques.

Contrôles : des contrôles peuvent être effectués, soit dans un souci de protection des usagers et notamment des enfants, soit dans un souci de sécurité du réseau et/ou des ressources informatiques.

4. ENGAGEMENTS DE L'UTILISATEUR

Respect de la législation : l'Internet, les réseaux et les services de communication numériques ne sont pas des zones de non-droit. La quantité et la facilité de circulation des informations et des contenus sur Internet ne doivent pas faire oublier la nécessité de respecter la législation en vigueur, notamment sur le droit d'auteur et la protection de la vie privée. L'utilisateur s'engage à ne pas consulter de sites contraires à la législation française (sites à caractère raciste, violent, pornographique, pédophile, injurieux, diffamatoire...) et, d'une manière générale, à ne pas diffuser d'informations présentant le caractère d'un délit.

Préservation de l'intégrité des services : l'utilisateur est responsable de l'usage qu'il fait des services. Il est notamment responsable, à son niveau, de l'utilisation du système informatique, du réseau et des ressources informatiques locales. De ce fait, il s'engage à ne pas apporter volontairement de perturbations à son/leur fonctionnement. L'utilisateur s'engage à signaler immédiatement toute anomalie survenue pendant l'utilisation de l'ordinateur.

Personnes mineures : les parents ayant autorisés un mineur à consulter seul Internet l'ont fait en toute connaissance de cause. Malgré la vigilance des bibliothécaires, la consultation de sites sensibles reste possible.

Les utilisateurs doivent se conformer au règlement intérieur de la médiathèque, affiché dans le bâtiment, et à la présente charte.

Le non-respect de cette charte peut entraîner la suspension immédiate de la consultation d'Internet, voire l'interdiction d'usage des postes informatiques.

La présente charte a été adoptée lors du Conseil Municipal de Sainte-Savine du 08 juin 2026.